



INSCRIPTION 2026-2027

L'ensemble des informations relatives à l'adhérent sont à renseigner via l'inscription sur [Hello asso](#)

TARIFS 2026-2027	
COURS	TARIF
ADHESION	☐ 10€ (Obligatoire pour chaque adhérent)
EVEIL BREAKING De 6 à 8 ans Cours de 1 heure	☐ 195€ (Assurance - Cotisation)
COURS 1H	☐ 195€ (Assurance - Cotisation)
COURS 1H30	☐ 270€ (Assurance - Cotisation)
ENTRAINEMENT LIBRE 1H A PARTIR DE 12 ANS	☐ 40€ (Assurance - Cotisation)
REMISE FAMILLE (hors adhésion) A PARTIR DE : - 2 COURS -5% Saisir le code promo : 2COURS - 4 COURS -10% Saisir le code promo : 4COURS - 6 COURS -15% Saisir le code promo : 6COURS	
Modalités de règlement : Règlement en ligne obligatoire pour l'adhésion et l'entraînement libre Règlement en ligne pour les cours en 1 fois ou 3 fois Encaissement des chèques uniquement en octobre, novembre et Janvier	

Une carte d'adhérent est émise à l'inscription via Hello Asso.

Une facture sera fournie Mi-Octobre.

Début des cours : 14/09/2026

DOSSIER COMPLET À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION sur le site HELLO ASSO

- Fiche d'inscription, d'autorisation et droit d'auteur dûment complétées et signées.
- Règlement intérieur lu, approuvé et signé.
- Certificat médical en cours de validité ou attestation de santé (le questionnaire médical est à renseigner mais ne doit pas être fourni à P2S !)
- La totalité du règlement en espèce ou par chèque(s) à l'ordre de Pornic Street Session" avec au dos le nom et prénom de l'adhérent.
- Une photo d'identité.

FICHE D'AUTORISATION

JE SOUSSIGNE(E) MADAME / MADEMOISELLE / MONSIEUR

RESIDANT A L'ADRESSE SUIVANTE :

PERE / MERE / RESPONSABLE LEGAL DE

- **Autoriser** l'association Pornic Street Session a faire procéder l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin, durant les cours de danse à Pornic.

Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.

- **AUTORISE** le droit à l'image dans le cadre de réalisation d'un document photographique ou vidéographique à usage d'information et de communication : **OUI / NON**
- **AUTORISE** mon fils ou ma fille a se produire sur scène lors des spectacles organisés par l'association : **OUI / NON**

DROIT D'AUTEUR

- **Accepte** de ne pas utiliser les chorégraphies et les montages audio de PORNIC STREET SESSION dans un but autre que lors des prestations de l'association PORNIC STREET SESSION ou sans l'accord de l'association.
- **J'atteste** ne pas utiliser le nom de l'association PORNIC STREET SESSION dans un but personnel ou autre à l'association.

Fait à, le / /

Prénom, Nom et Signature du responsable légal :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION PORNIC STREET SESSION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour adhérer à l'association, il suffit d'en manifester le désir par la fiche d'inscription. Le montant de l'inscription par VIREMENT, CHÈQUE(S) à l'ordre de PORNIC STREET SESSION ou ESPÈCE est dûe pour la saison en totalité. Pour ceux qui en feraient la demande, un paiement en deux ou trois versements est possible, sous réserve de fournir les chèques correspondant (comme indiqué sur le tableau de tarif).

Une assurance et une adhésion à l'association seront établies pour l'année. Leurs coûts ne seront pas restitués, même partiellement.

Lors de l'inscription l'adhérent s'engage à participer aux cours sélectionnés et au spectacle de fin d'année « Complet Hip Hop ».

La participation aux cours est autorisée qu'aux personnes ayant rendu le dossier d'inscription complet, comme indiqué sur la fiche d'inscription. **Toute personne n'ayant pas transmis son dossier complet après avoir participé à ses 2 cours d'essais avant le 1 octobre 2026, se verra refuser l'accès aux cours de danse.**

RESPONSABILITÉ DU CLUB

- Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur dans la salle d'entraînement.
- En cas de problème survenu sur le trajet parking - salle d'entraînement ou salle d'entraînement parking, l'association ne peut être tenue responsable.
- Une bonne tenue, le respect des personnes et de la salle sont de règle au sein de l'association. Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite lors des entraînements, pourra être exclue temporairement ou définitivement. La danse est un loisir dont la pratique demande de la rigueur et de la discipline.
- A la fin du cours, les élèves devront attendre leurs parents dans le hall d'accueil.

PENDANT LES COURS

- Les enfants doivent arriver à l'heure à leurs cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.
- Les parents ou amis des élèves ne seront pas autorisés à rester dans la salle pendant les heures de cours.
- Les téléphones devront être éteint ou sur silencieux.
- Accepter les remarques du professeur, celles-ci seront constructives.

Lu et approuvé le / / à

Prénom, Nom et Signature des Parents Prénom, Nom et Signature de l'élève

ATTESTATION DE SANTE

EN VUE D'UNE INSCRIPTION AU SEIN DE L'ASSOCIATION P2S

A remettre à l'association

(Ne pas joindre le questionnaire de sante)

Je soussigne M/Mme

Prénom : _____ Nom : _____

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : _____ Nom : _____

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de sante et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date : _____

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

***Discipline à contraintes particulières :** Alpinisme, plongée subaquatique, spéléologie, disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O, disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguide, disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme, parachutisme, rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SPORTS

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

NOR : SPOV2109790A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2, L. 231-2-1 et D. 231-1-4-1,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Il est inséré, après l'article A. 231-2 du code du sport, un article A. 231-3 ainsi rédigé :

« Art. A. 231-3. – Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur prévu à l'article D. 231-1-4-1 figure en annexe II-23. »

Art. 2. – Il est inséré, après l'annexe II-22 du code du sport (partie réglementaire : Arrêtés) une annexe II-23 ainsi rédigée :

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ☐ ☐ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐ Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

».

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 mai 2021.

*La ministre déléguée
auprès du ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports, chargée des sports,*
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des sports,
G. QUENEHERVE

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général adjoint de la santé,
M.-P. PLANEL

PORNIC STREET SESSION / PLANNING COURS 2026-2027

LUNDI LE CLION SUR MER	MARDI LE CLION SUR MER	MERCREDI LE CLION SUR MER	JEUDI SAINT PÈRE EN RETZ	VENDREDI LE CLION SUR MER	SAMEDI LE CLION SUR MER
17H30 - 18H30 BREAKING Prof : TEDDY 10/12 ANS 2e et 3e année	17H30 - 18H30 BREAKING Prof : LORANE 9/11 ANS Débutants	17H - 18H30 BREAKING Prof: EMERSON ADOS Intermédiaires	18H - 19H BREAKING Prof : MARTIN 9/11 ANS TOUS NIVEAUX	20H - 21H30 BREAKING Prof : LERICHE ADULTES TOUS NIVEAUX	10H - 11H TRAINING BREAKFIRST Création Chorégraphique
18H30 - 20H BREAKING Prof : TEDDY 12/14 ANS INTERMEDIAIRE	18H30 - 20H HIP HOP ALL STYLE Prof : LORANE 10/14 ans TOUS NIVEAUX	18H30 - 20H Troupes de spectacle Prof: EMERSON ADOS/ADULTES	19H - 20H30 BREAKING Prof : MARTIN 12/16 ans TOUS NIVEAUX		11H - 12H30 BREAKING Prof : EMERSON ADULTES CONFIRMÉS
20H - 21H30 COURS PREPA BATTLE * Prof : TEDDY <i>Au moins 1 année de danse</i>	20H - 21H30 HIP HOP ALL STYLE Prof : LORANE ADULTES (Pas de spectacle) TOUS NIVEAUX	20H - 21H30 TOP ROCK/ALL STYLE ** Prof: EMERSON & Co ADOS/ADULTES			12H30 - 13H30 EVEIL HIP HOP Prof : LERICHE 6/7 ans
					13H30 - 14H30 EVEIL HIP HOP Prof : LERICHE 7/8 ans
					14H30 - 16H BREAKING Prof : LERICHE ADOS TOUS NIVEAUX
					16H - 17H TRAINING LIBRE Avec Leriche

* COURS PREPA BATTLE P2S

L'objectif principal de ce cours est de pouvoir avoir toutes les clefs pour s'épanouir et évoluer dans la culture HIP HOP sans rapport à la performance. S'agissant d'une culture et non d'un sport, le cours aura pour ambition de creuser les points forts pour chaque individualités, afin que l'élève puisse travailler uniquement les éléments qui font sens pour lui.

Dans ce cours nous verrons aussi comment s'imprégner de la culture HIP HOP par le ressenti en développant l'auto motivation, la prise d'initiative et l'affirmation de sa personnalité.

** COURS TOP ROCK et ALL STYLE

Le toprock (aussi appelé le « pas de prépa ») est le moment où un B-Boy ou une B-Girl danse en restant debout.

Le All Style est une forme de danse qui encourage les danseurs à explorer un large éventail de styles. Il permet une fusion créative des différents styles HIP HOP.

Dans ce cours nous partirons des différentes bases en Toprock et All Style pour ensuite explorer un maximum de variation et proposer un spectacle riche en mouvement.